



Nouveau permis belge biométrique

Par **Benoit**, le **14/12/2010** à **19:56**

Bonjour,

Je suis belge et donc je dispose d'un permis belge mais je réside en France depuis 10 ans. J'ai fait enregistrer mon permis à la préfecture à l'époque et je dispose d'un papier m'autorisant à conduire en France avec mon permis belge (vive l'Europe!!).

J'ai appris qu'un nouveau permis sera délivré en Belgique en 2011 (permis style carte de banque, biométrique). Que devient mon permis actuel? Comment faire pour le changer contre un nouveau (si je peux)? Est-ce que je dois le changer contre un permis français (j'ai pas vraiment envie)?

Merci pour vos réponses

Cordialement

Benoit

Par **Tisuisse**, le **14/12/2010** à **21:53**

Bonjour,

Résidant en France de façon permanente, vous avez l'obligation d'échanger votre permis belge par un permis français. Actuellement, et quoi que vous en pensiez, selon les accords internationaux, vous êtes SANS permis en France.